## BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Service versant : Conseil général, service des affaires culturelles et sportives.

Date de prise en charge : 11 juin 1993 Pilon : 10-18

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 9 Métrage : 1,70 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1987-1991

Délai de communicabilité maximum : Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
	Patrimoine	
	Edifices cultuels – patrimoine rural non protégé	1987-1991
1	1987 (A à J)	
2	1987 (L à W)	
3	1988	
4	1989	
	1990 (tempête février)	
5	AàF	
6	G à Q	
7	RàW	
8	1990	
9	1991	

.